

AMBASSADE DE FRANCE AU MOZAMBIQUE ET AU SWAZILAND

MEMENTO DE SECURITÉ

Protection des résidents français au Mozambique et au Swaziland

Je réside dans l'îlot ……………………………………………..
Mon chef d'îlot est : ……………. Tél : ………………..
Son adjoint est : ……………… Tél : ………………..

Mis à jour le 1er novembre 2013
www.ambafrance-mz.org
twitter : @FranceMaputo

Ambassade de France:
Av. Julius Nyerere, 2361 / Maputo
Tel: 00 258 21 48 46 00 / 82 30 70 020 (24h / 24)

Sommaire



AMBASSADE DE FRANCE AU MOZAMBIQUE ET AU SWAZILAND

L'Ambassadeur

Mesdames, Messieurs chers compatriotes,

La sécurité est, pour chacun d'entre nous, lorsque nous résidons à l'étranger, un souci constant.

Le Mozambique et le Swaziland sont des pays accueillants, où il est agréable de vivre et séjourner. Cependant, ici comme ailleurs, des risques plus ou moins prévisibles existent, accidents ou catastrophes naturelles, criminalité, émeutes ou autres.

Pour vous aider à faire face à ces situations, l'Ambassade de France a conçu ce petit guide. Il rappelle quelques principes de bon sens, et détaille les dispositions adoptées par l'Ambassade pour garantir la sécurité de la communauté française en cas de besoin.

Vos chefs d'îlot et leurs adjoints consacrent bénévolement beaucoup de temps pour maintenir étroits les liens entre l'ensemble des membres de notre communauté, et permettre de réagir face à l'imprévu. Je souhaite ici les en remercier.

Mais c'est aussi sur chacune et chacun d'entre vous que repose notre sécurité. S'inscrire à la section consulaire signaler un changement d'adresse ou un changement de situation familiale, faire connaître ses coordonnées téléphoniques, sont autant d'actes simples qui peuvent permettre, en cas de situation difficile, de réagir mieux et plus vite. Le nouveau portail de télé services ***MonConsulat.fr*** *vous offre la possibilité de consulter et/ou modifier vous-mêmes vos coordonnées auprès du consulat, facilement et en toute sécurité.*

C'est au prix de ces quelques précautions élémentaires que nous pourrons profiter pleinement de la qualité de vie que ce pays et ses habitants savent offrir à tous ceux qui y résident.

PRESENTATION

En cas de trouble au Mozambique ou au Swaziland, l'autorité responsable qui assure la sécurité de toutes les personnes résidant dans le pays est naturellement le gouvernement du Mozambique (ou celui du Swaziland).

Dans le même temps tout citoyen français à l'étranger peut solliciter auprès de l'ambassade de France une assistance consulaire. L'ambassade prévoit donc des dispositifs d'aide aux Français en difficulté.

En cas de crise grave, l'intervention de l'Ambassade s'inscrit dans le cadre du **plan de sécurité de la communauté française, en liaison étroite avec le Centre de Crise du Ministère des Affaires étrangères**. Ce plan vient en complément des mesures de sécurité décidées par les autorités locales, sur lesquelles il doit pouvoir s'appuyer.

Le présent livret a pour objet de vous informer et de vous conseiller sur l'attitude à observer et sur les précautions à prendre en cas de crise.

Les personnes responsables :

- L'Ambassadeur est responsable de l'ensemble des questions de sécurité.

- Sous son autorité, le premier conseiller est l'officier de sécurité chargé de l'organisation générale de la sécurité des implantations diplomatiques.

- Le Consul, quant à lui, a pour mission de suivre la sécurité de la Communauté française.

LE CENTRE DE CRISE

Le Ministère des Affaires Etrangères s'est doté depuis 2008, avec le Centre de Crise, d'un outil de gestion des crises qui permet de suivre l'évolution des risques et des menaces, et, dans un certain nombre des cas, de déclencher des opérations de secours, en particulier pour les crises qui mettent en danger la sécurité des Français à l'étranger.

A cet égard, le Centre de Crise assure quatre grandes missions:

* une veille mondiale 24 heures sur 24 ;
* l'analyse et le suivi des situations d'urgence
* la préparation des plans de sécurité par pays, en liaison avec les postes diplomatiques et consulaires français à l'étranger
* la conduite des opérations sur les théâtres de crise en liaison avec les postes diplomatiques et consulaires

Entre autres missions, le Centre de Crise administre la rubrique **Conseils aux Voyageurs** du site France Diplomatie, le premier outil d'information et de prévention en matière de sécurité des Français à l'étranger

Depuis 2010, grâce au **service en ligne ARIANE**, les voyageurs peuvent aussi faire connaître leurs déplacements temporaires à l'étranger. Ils reçoivent dès lors, à partir du Centre de Crise, des SMS ou des emails d'alerte et ils sont pris en compte lors des opérations de secours organisées par la France à l'étranger.

LE PLAN DE SECURITE

L'Ambassade conçoit et actualise très régulièrement le plan de sécurité de la communauté française. Celui-ci contient toutes les données utiles sur la communauté française et les contacts utiles en cas de crise. Il définit les mesures devant être prises immédiatement par les personnels de sécurité du poste lors de l'apparition d'une menace.

Ce plan s'appuie sur :

- L'identification de lieux de regroupement et d'évacuation.(ces lieux sont prédéfinis dans le plan mais ne sont communiqués qu'à l'approche d'une crise, en fonction des circonstances*)*.
- Le découpage de la circonscription en îlots. Il y a 4 îlots de sécurité à Maputo, auxquels s'ajoutent les îlots de Mbabane (Swaziland), Pemba, Nampula, Beira, Quelimane et Inhambane.
- La désignation de responsables de la sécurité pour ces îlots : leur liste figure en annexe.
- Le recensement et l'inscription des Français au **Registre Mondial des Français établis hors de France** avec leurs coordonnées personnelles de sécurité (adresse des lieux de travail et de domicile, localisation GPS, voies d'accès, téléphones, télécopies, adresses électroniques..). **Ces données du Registre Mondial sont désormais en permanence à la disposition du Centre de Crise à Paris et permettent une mise à jour en temps réel de sa base de données.**
- L'identification des moyens matériels nécessaires pour procéder à d'éventuelles opérations de regroupement et d'évacuation.

Il y a au Mozambique et au Swaziland environ 500 ressortissants français.

EN CAS DE CRISE

Les cas de crises peuvent être très divers, accident de transport (bus, avion) crise sanitaire, tremblement de terre, émeutes … Dans chaque cas, il appartient à l'Ambassade de mettre en œuvre les dispositions pertinentes du plan de sécurité. Vous pourrez en être informé notamment par l'intermédiaire de votre chef d'îlot, par message Internet, par message SMS.

En cas d'événement grave, une cellule de crise se met en place à l'ambassade, en lien avec les interlocuteurs locaux, et le Centre de crise à Paris. Elle a notamment pour mission :

- d'entrer en contact avec votre chef d'îlot et de recenser les informations concernant l'ensemble des ressortissants français résidant dans la zone sinistrée ou qui s'y seraient trouvés au moment de la crise ;
- de répercuter ces informations à Paris ;
- d'assurer le contact avec les autorités locales, de contribuer à diffuser leurs consignes ;
- de diffuser des messages gradués, à la communauté française, en fonction de la gravité des événements notamment par le système d'alerte SMS et d'alerte email;
- d'effectuer, sur instruction de l'Ambassadeur, des missions de reconnaissance ou de secours sur le terrain.

Lors d'une crise, mettez-vous en sécurité, restez joignable à tout moment et suivez les consignes de votre chef d'îlot. N'oubliez pas de vous inscrire auprès des services consulaires, avec vos proches et votre famille, dès votre arrivée, et de tenir à jour vos coordonnées.

FICHES PRATIQUES

CONSIGNES PERMANENTES

EQUIPEMENT A AVOIR CHEZ SOI EN PERMANENCE

Trousse médicale :

Pansements, aspirine, alcool, pommade pour brûlures, antiseptiques, anti diarrhéiques, mercurochrome, produit pour purifier l'eau, vitamine C, glucose, …

Nourriture de base:

Réserve d'eau potable, conserves (plats consommables sans préparation préalable), épicerie de base, aliments sur-vitaminés, fruits secs, confiseries… Si vous avez un enfant en bas âge, pensez à toujours conserver une réserve suffisante de petits pots et plats tout prêts.

Outillage - Matériel divers :

Piles électriques rechargeables et leur chargeur, torches, bougies, couvertures chaudes, réchaud avec recharge de gaz…

Communication :

Téléphone portable en état de fonctionnement avec son chargeur, poste de radio, liste des contacts d'urgence…

En cas de crise, l'approvisionnement en essence peut être brusquement interrompu. Il est donc prudent de ne jamais se retrouver avec un réservoir presque vide : pensez à faire le plein de votre voiture dès que la moitié du réservoir est consommée.

OBJETS DE PREMIERE NECESSITE
A PRENDRE AVEC SOI EN CAS D'EVACUATION

Si vous devez quitter votre domicile, voici une liste récapitulative d'équipements utiles. Il faut savoir qu'en cas d'évacuation par avion, les bagages sont généralement limités à 10 kg par personne.

- ❑ **Trousse médicale de première urgence**
- ❑ **Eau et aliments énergétiques**
- ❑ **Vêtements confortables et adaptés au climat**
- ❑ **Couvertures, protection contre le froid**
- ❑ **Documents administratifs, argent :**
  - ❑ **Passeport**
  - ❑ **carte d'identité**
  - ❑ **livret de famille**
  - ❑ **carte consulaire**
  - ❑ **carnets de santé**
  - ❑ **permis de conduire**
  - ❑ **papiers du véhicule**
  - ❑ **carnet de chèques**
  - ❑ **carte de crédit**
  - ❑ **agendas personnels, titres de propriété…**
  - ❑ **argent liquide en petite coupure**
- ❑ **Objets de valeur, bijoux**
- ❑ **Téléphone portable avec son chargeur**
- ❑ **Couteau de poche, lampe torche avec piles, poste de radio, sacs plastiques, papier hygiénique…**
- ❑ **Pour les enfants en bas âge : couches, lingettes, biberon, lait en poudre, petits pots,**

A éviter :
Les animaux
Les plantes
Les souvenirs encombrants

L'ILOTAGE

Le plan de sécurité mis en place par l'Ambassade au Mozambique et au Swaziland prévoit le découpage du pays en îlots dotés de responsables et de suppléants.

Le chef d'îlot est désigné par l'ambassade sur la base du volontariat. Il peut disposer d'un ou plusieurs adjoints. Un équipement de communication directe avec l'Ambassade est fourni (UHF). Le chef d'îlot et ses adjoints reçoivent de l'Ambassade les consignes à vous transmettre.

Ainsi, en cas de crise, votre chef d'îlot prendra contact avec vous. Il vous fera connaître les instructions de l'ambassade, par exemple en cas d'évacuation, et répercutera des informations sur votre situation à la cellule de crise de l'Ambassade.

Pour cette raison, il est indispensable, dès votre arrivée, de vous faire connaître du Consulat. Une fois inscrit au registre des Français établis hors de France, il est important de connaître votre chef d'îlot et **de prendre contact avec lui**.

Il est également indispensable d'informer le Consulat de tout changement concernant la composition de votre famille, votre lieu de résidence ou de travail, vos numéros de téléphone ou de fax, votre adresse email. Vous pouvez aussi désormais gérer personnellement votre dossier consulaire à distance et actualiser vos données de sécurité au moyen du portail de télé procédures MonConsulat.fr, d'un accès facile et sécurisé à l'adresse www.monconsulat.fr au moyen de votre NUMIC (numéro d'inscription figurant sur votre carte consulaire).

Mon chef d'îlot s'appelle :
……………………………………

Formatted: Font color: Custom Color(RGB(84;141;212))

Ses coordonnées	: ....

LES MOYENS DE COMMUNICATION ET D'ALERTE

Plusieurs moyens de communication et d'alerte sont disponibles pour vous permettre de conserver le contact avec l'Ambassade, afin d'assurer votre sécurité, vous informer et prévenir de tout danger.

Le téléphone

L'Ambassade de France dispose d'une ligne téléphonique vous permettant de la joindre à tout moment en cas de situation individuelle difficile. Pour toute demande d'information, n'hésitez pas à contacter le bureau d'accueil des Français de l'étranger. En cas de crise affectant l'ensemble de la communauté française, il convient d'éviter de téléphoner à l'ambassade, afin d'éviter la saturation. Les chefs d'îlot et leurs adjoints doivent être vos premiers interlocuteurs.

Pendant les heures de bureaux, il convient d'appeler le standard de l'ambassade (21 48 46 00) ou d'envoyer un e-mail à la section consulaire (**admin-francais.maputo-amba@diplomatie.gouv.fr*** ***).***

Numéro d'urgence de l'Ambassade *en dehors des horaires d'ouverture:*

82 30 70 020 (24h / 24)

Le système d'alerte SMS

Un système d'alerte par SMS a été mis en place par l'Ambassade, afin de pouvoir contacter instantanément l'ensemble de la communauté française et transmettre toutes les informations nécessaires en cas de crise.

Dès lors que la situation le nécessite, un SMS est envoyé par l'Ambassade sur tous les téléphones portables des ressortissants français. **Il vous est donc demandé de conserver constamment avec**

vous votre téléphone mobile, particulièrement en cas de troubles ou d'événements graves.

La liste de diffusion internet

L'ambassade tient à jour une liste de diffusion de messages d'informations par émail destinés à la communauté française, en particulier en matière de sécurité

Cette liste permet de vous envoyer régulièrement des informations ou consignes générales concernant la sécurité. Elle permet également, en cas de crise, de vous adresser des instructions plus détaillées que celles transmises par SMS.

Le réseau de sécurité

Pour conserver le contact avec la communauté française même en cas d'interruption des communications normales, un réseau de transmission autonome, reposant sur des postes de radio UHF et des téléphones satellitaires, relie en permanence l'Ambassade et les chefs d'îlot.

Pour bénéficier du système d'alerte par SMS et par email, il vous suffit d'envoyer un émail, comportant votre nom, votre prénom, votre numéro de téléphone portable, votre adresse émail, à l'adresse suivante :

ADMIN-FRANÇAIS.MAPUTO-AMBA@diplomatie.gouv.fr

Les listes d'adresses e-mail et de numéros de téléphone constituées par l'Ambassade sont confidentielles et réservées aux seuls échanges de sécurité. Elles ne font l'objet d'aucune utilisation commerciale et ne sont pas communiquées à des tiers.

POUR VOTRE SECURITE, RESTEZ CONNECTES

AU MOYEN

D'ARIANE

Les Français en voyage dans un pays étranger où ils ne résident pas habituellement ont la possibilité de se signaler gratuitement et facilement avant leur départ auprès du ministère des Affaires étrangères au moyen de l'application ARIANE. **COORDONNEES DU SITE A AJOUTER.**

L'inscription sur le site ARIANE offre toutes les garanties de sécurité et de confidentialité des données personnelles.

Une fois les données saisies sur ARIANE :

- vous recevrez des recommandations de sécurité par SMS ou courriels si la situation dans le pays le justifie
- vous serez contacté en cas de crise dans votre pays de destination
- la personne contact que vous aurez désignée pourra également être prévenue en cas de besoin

LES PHASES D'ALERTES

Quatre phases d'alerte ont été déterminées par le plan de sécurité. Le passage d'une phase à l'autre est décidé par l'Ambassade de France. L'évacuation (phase 4) est une décision prise par le gouvernement à Paris.

Phase	Français résidents	Français de passage
1	Vérification des mesures de précaution	Recommandation de ne pas voyager dans les zones de crise. Se signaler auprès de l'Ambassade.
2	Rester à domicile	Quitter le pays pour ceux qui le peuvent – Rester dans le lieu de logement pour les autres.
3	Regroupement envisageable, contact permanent avec les chefs d'îlot	
4	Regroupement et évacuation	

Phase 1 : Précautions renforcées
Cette phase correspond à une situation de troubles limités, tels que des manifestations, des blocages de route, des grèves multiples, des incidents naturels, etc.

- Les Français résidents sont invités à vérifier l'état de leurs provisions (nourriture, eau, essence), à rester en permanence joignable par téléphone portable, et à contacter leur chef d'îlot en cas de problème.
- Les Français de passage sont invités à se tenir à l'écart des zones de crise et à se signaler auprès de l'Ambassade.

Phase 2 – Ne pas sortir
Cette phase correspond à une situation de troubles plus importants ou généralisés, limitant les possibilités de déplacement, tels qu'une circulation restreinte ou dangereuse, la fermeture des bâtiments publics ou des écoles, des agressions sporadiques envers les étrangers, des émeutes, le déclenchement d'une catastrophe naturelle, etc.

- Les **Français résidents** sont invités à rester à domicile. Ils seront contactés par leur chef d'îlot et pourront faire état des difficultés rencontrées. A ce stade tout déplacement à l'extérieur est déconseillé. Indiquez votre présence à votre chef d'îlot, il vous portera assistance en cas de besoin.

- Les **Français de passage** sont invités, dans la mesure du possible, à quitter la région de crise pour une région plus calme au Mozambique et au Swaziland, ou à quitter le pays. Ceux qui sont dans l'impossibilité de le faire doivent rester à l'hôtel qui leur sert de logement. Toute difficulté doit être rapportée à l'Ambassade.

Phase 3 - Regroupement envisageable, contact permanent avec les chefs d'îlot

Cette phase correspond à une dégradation de l'environnement pouvant rendre insuffisant le confinement à domicile, telle que des difficultés d'approvisionnement en électricité, eau, nourriture, une situation sécuritaire fortement détériorée, une prise à partie systématique des étrangers, etc.

Les Français se préparent à rejoindre un ou des points de regroupement, selon les instructions des chefs d'îlot pour les résidents, ou du Centre de Crise pour les Français de passage. Ils rassemblent leur objets de première nécessité (cf liste page 11)

Seuls l'Ambassadeur ou le chargé d'affaires sont autorisés à donner un ordre de regroupement ou d'évacuation, même partiel. Dans ce cas, le chef d'îlot vous invitera à rejoindre le lieu(x) indiqué(s). Dans la mesure du possible, la circulation se fera en groupe et sous la protection des forces de l'ordre.

Phase 4 – Regroupement et Évacuation

Cette mesure ultime est prise par exemple en cas d'affrontements généralisés ou de conditions de vie insoutenables ou mettant la vie en péril.

- Sur instructions de Paris, il est procédé à l'évacuation primaire des Français en dehors de la zone de crise, dans le cadre d'un plan appelé RESEVAC conçu par le Ministère de la Défense. L'évacuation est précédée du regroupement en des points indiqués par l'ambassade à travers les chefs d'îlot. En cas d'évacuation, le poids des bagages auquel chaque personne a droit peut être limité, notamment en cas d'évacuation aérienne (généralement 10 kg par personne).

Au moment du départ de votre domicile, assurez-vous d'avoir pris tout ce qui vous est nécessaire (voir liste à cocher dans ce manuel). N'oubliez pas de :

- **fermer toutes les portes et issues ;**
- **couper les alimentations d'eau ;**
- **débrancher tous les équipements électriques ;**
- **couper le compteur principal ;**
- **isoler le poste téléphonique ;**
- **couper le gaz ;**
- **emporter toutes vos clés.**

LES LIEUX DE REGROUPEMENT

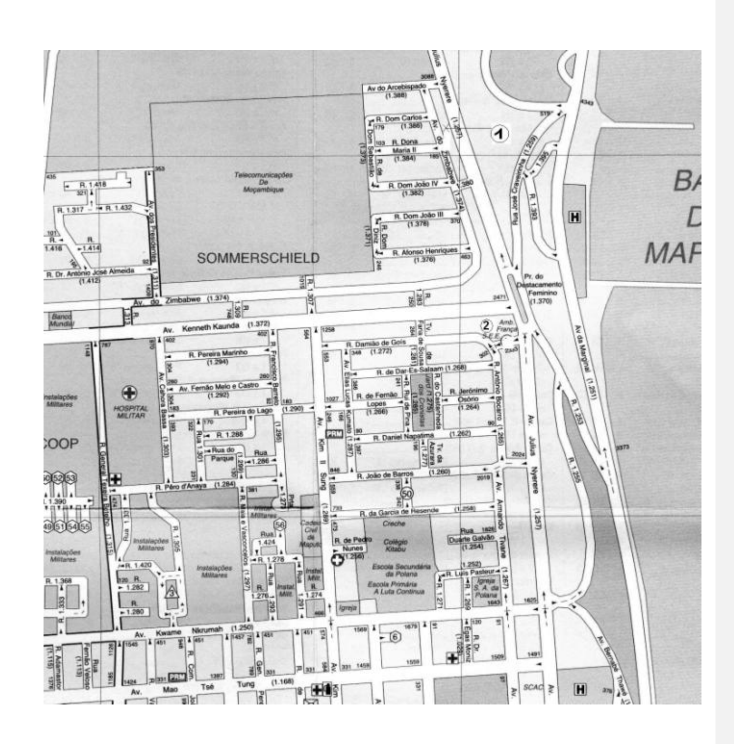
Un ou des **points de regroupement** ont été définis dans le plan de sécurité. Ce sont les endroits où la communauté française doit se rendre en cas d'évacuation, pour que l'ambassade puisse procéder aux opérations d'enregistrement, à l'organisation des convois, etc.

Un responsable de centre est désigné par l'Ambassade et s'assure du bon déroulement du regroupement.

Ces lieux ne sont désignés et annoncés à la communauté française qu'au moment de la crise, en fonction des circonstances, par le biais des chefs d'îlot notamment.

PLAN

1- Résidence de France
2- Ambassade



QUE FAIRE EN CAS DE… ?

ACCIDENTS DE TRANSPORT

Lors d'un accident de la route :

- Signalez l'accident : feux de détresse, triangle de pré signalisation, personnes postées en avant et en arrière du lieu de l'accident.
- Prévenez la police (800000119 depuis un poste fixe ou 112 depuis un portable), en leur précisant le lieu et la nature de l'accident, le nombre approximatif de victimes et le type de dégâts matériels.

Au Mozambique et au Swaziland, il n'y a pas de constat à l'amiable. En cas d'accident avec dégâts matériels, **ne déplacez pas les véhicules**. Les forces de l'ordre viendront sur place procéder à tous les relevés et constats.

En cas d'accident avec décès, **les conducteurs sont normalement incarcérés**, le temps de vérifier les identités et d'établir les responsabilités. Il s'agit d'une procédure normale et légale. Si cela vous arrive, ne protestez pas, et demandez à joindre l'Ambassade (Consul) le plus rapidement possible.

VOLS / AGRESSIONS

En cas de vol :

- Etablissez la liste de ce qui vous a été volé (papiers d'identité, billets d'avions, somme d'argent, cartes bancaires …)
- Portez plainte auprès des autorités de police locales, n'hésitez pas à demander l'aide de l'Ambassade de France (consul) qui pourra, si besoin, vous accompagner dans les démarches (coordonnées d'interprètes etc...).
- Contactez votre assurance afin de lui déclarer le sinistre dont vous avez été victime. Votre compagnie d'assurance pourra, si cela est prévu dans votre contrat, vous apporter une aide de première nécessité.
- Contactez votre banque afin de faire opposition sur votre carte bancaire.
- Informez l'Ambassade (Consul) des circonstances et modalités du vol et déclarez-lui le vol éventuel de vos papiers d'identité.

En cas d'agression :

- Consultez un médecin en cas de nécessité.
- Portez plainte auprès des autorités de police locales.

Prévenez l'Ambassade (Consul) et informez-la de façon précise des circonstances et modalités de l'agression. C'est notamment sur le fondement des témoignages de nos compatriotes qu'elle actualise les fiches "Conseils aux voyageurs" consultables sur le site du ministère des affaires étrangères www.diplomatie.fr

Formatted: Font: 12 pt

En cas d'agression sexuelle, il peut être nécessaire de voir un médecin immédiatement pour éviter toute contamination de maladie sexuellement transmissible. Il existe des traitements de première urgence qui empêchent toute contamination mais doivent être pris très rapidement.

INCENDIES

Les précautions à prendre :

- Le feu se développe plus facilement dans une pièce en désordre.
- Vérifiez le bon état des appareils électroménagers.
- Ne conservez pas de produits inflammables (alcool, papiers, tissus) près d'une source de chaleur.
- Connaissez le mode d'emploi des extincteurs et vérifiez-en la date de péremption régulièrement.
- Sachez comment couper le gaz et l'électricité à votre domicile.

Les bons réflexes

- Prévenez les pompiers par le numéro d'urgence (21 32 22 22 ou 21 32 23 34). Au téléphone, donnez votre nom et l'adresse précise, la nature du feu; indiquez si des personnes sont blessées ou en danger**.**
- Essayez d'éteindre le feu s'il est encore limité : éloignez les objets susceptibles de propager l'incendie puis attaquez la base de flammes avec de l'eau ou un extincteur.
- Si le feu touche une installation électrique, n'utilisez jamais d'eau sans avoir coupé au préalable le courant.
- Si un liquide brûle, n'utilisez pas d'eau: étouffez le feu avec un linge mouillé.
- Si les vêtements d'une personne sont en feu, couchez-la et roulez-la à terre, arrosez-la d'eau ou étouffez les flammes avec un tissu non-synthétique.
- Si vous êtes bloqué dans une pièce, gardez la porte fermée, arrosez-la souvent et bouchez toutes les fentes avec des bourrelets de chiffons mouillés. Montrez-vous à la fenêtre.
- Ne traversez pas une pièce envahie par la fumée, mais si vous vous trouvez déjà dans un local enfumé, baissez-vous: l'air frais est près du sol.

TREMBLEMENTS DE TERRE

La Mozambique se situe sur une zone sismique de risque modéré.

Les tremblements de terre sont dus à une accumulation de tensions et de contraintes à l'intérieur de la croûte terrestre. Les tremblements de terre se répartissent sur plusieurs régions du globe, principalement là où les plaques tectoniques sont en contact. Il se produit dans le monde environ un million de séismes par an. La plupart ne sont pas ressentis par les populations mais seulement enregistrés par les sismographes, et rares sont les séismes qui engendrent des dégâts.

Il est important de savoir qu'un tremblement de terre est pratiquement imprévisible et qu'il est toujours suivi de nombreuses secousses sismiques, appelées « répliques », qui peuvent achever de détruire des ouvrages ou des immeubles déjà sérieusement affectés par le choc principal.

Pendant le séisme

Si vous êtes chez vous

- Restez-y. Ne vous précipitez pas dehors.
- N'utilisez pas les ascenseurs. Si vous êtes dans un ascenseur au moment d'un tremblement de terre, sortez-en le plus vite possible.
- Abritez-vous sous une table, un bureau ou un autre meuble solide et agrippez-vous-y.
- Si vous êtes dans un couloir, mettez-vous en position accroupie le long d'un mur intérieur.
- Ne vous tenez pas dans l'embrasure d'une porte: celle-ci pourrait se rabattre sur vous et vous blesser.
- Protégez-vous la tête et le visage.
- Eloignez-vous des fenêtres, des cloisons de verre, des miroirs, des foyers, des bibliothèques, des meubles en hauteur, des appareils d'éclairage.

Si vous êtes à l'extérieur:

- Restez-y ; essayez de vous diriger vers un endroit sûr, loin des fenêtres, des immeubles, des fils électriques ou des poteaux de téléphone.

Si vous êtes dans un véhicule:

- Essayez de vous arrêter dans un endroit sûr. Essayez de ne pas bloquer la route.
- Eloignez vous des ponts, des viaducs et des immeubles, si possible. Restez dans votre véhicule.

Si vous êtes dans un endroit public encombré :

- Essayez de vous réfugier quelque part en faisant attention de ne pas vous faire piétiner.
- Si vous êtes à l'intérieur, ne vous précipitez pas dehors où vous pourriez être blessé par des chutes de débris. Les trottoirs qui longent des immeubles en hauteur sont particulièrement

dangereux; dans les centres commerciaux, essayez de vous réfugier dans le magasin le plus proche. Eloignez-vous des fenêtres, des puits de lumière et des rayons chargés d'objets lourds.

Si vous êtes à l'école :
- Glissez-vous sous un pupitre ou une table et tenez fermement le meuble en question.
- Eloignez-vous des fenêtres.

Si vous êtes à bord d'un autobus :
- Restez assis jusqu'à ce que l'autobus s'arrête.

EN RÉSUMÉ, ABRITEZ-VOUS. S'il est impossible de vous abriter, mettez-vous en position accroupie et protégez-vous la tête et le visage pour ne pas être blessé par des débris ou des éclats de verre. Restez dans un endroit protégé jusqu'à ce que les secousses cessent. Attendez-vous à de nouvelles secousses (les répliques); elles peuvent se produire pendant un certain temps après le séisme initial.

Après le séisme

Dans les instants qui suivent immédiatement le séisme, restez calme. Vous aurez peut-être à prendre en charge d'autres personnes. Occupez-vous des situations qui mettent des vies en danger.

Si vous êtes chez vous
- Vérifiez si vous êtes indemne, de même que les autres personnes près de vous. En cas de blessure, administrez les premiers soins (position latérale de sécurité, plus si vous êtes compétent).
- N'utilisez pas le téléphone, à moins d'avoir à signaler une urgence.
- Mettez des souliers solides et des vêtements protecteurs pour éviter d'être blessé par les décombres, surtout les éclats de verre.

- Vérifiez si votre maison a subi des dommages structurels ou autres. Si vous soupçonnez que votre maison n'est pas sûre, n'y pénétrez pas.
- N'allumez pas d'allumettes ni de briquets et ne touchez pas aux interrupteurs pour faire la lumière ou éteindre, à moins d'être sûr qu'il n'y a pas de fuite de gaz ou de liquide inflammable renversé.
- Utilisez plutôt une lampe de poche pour vérifier l'eau, l'électricité et le gaz et ne les fermez pas à moins qu'il y ait des dommages. S'il y a une fuite de gaz, vous le saurez par l'odeur.
- Si l'eau courante est encore disponible immédiatement après le tremblement de terre, remplissez une baignoire et d'autres récipients au cas où l'eau serait coupée plus tard. S'il n'y a pas d'eau courante, rappelez-vous que vous avez peut-être de l'eau dans le chauffe-eau et le réservoir de la chasse d'eau.
- Ne tirez pas la chasse d'eau si vous soupçonnez que les conduites d'égout sont crevées.
- Nettoyez soigneusement tout dégât de substances dangereuses. Protégez-vous les mains et les yeux.
- N'utilisez pas votre véhicule, sauf en cas d'extrême urgence, à moins que des responsables des secours d'urgence vous aient demandé de le faire. Laissez la voie libre pour les véhicules de sauvetage et d'urgence.
- N'essayez pas de sortir de votre voiture si des fils électriques sont tombés dessus. Attendez qu'on vous vienne en aide.
- Restez à au moins dix mètres des lignes électriques qui sont tombées sur le sol.
- Les denrées périssables se gâteront rapidement si l'électricité est coupée. Si ces aliments sont encore crus, il faut les faire cuire en premier. Les aliments qui sont au congélateur peuvent rester congelés pendant deux jours sans électricité, pourvu que la porte du congélateur ne soit pas ouverte fréquemment.
- Jetez les conserves qui sont bombées ou qui fuient.

INONDATIONS

- Suivez les consignes éventuelles des autorités.
- Protégez-vous dès l'annonce de la montée des eaux.
- Efforcez-vous de boucher toutes les ouvertures basses de votre domicile.
- Placez les objets ou documents précieux dans les étages ainsi que de l'eau potable et de la nourriture. Mettez les produits toxiques à l’abri de la montée des eaux (pesticides, produits d'entretien, etc.).
- Coupez l'électricité et le gaz.
- Soyez prêt à évacuer votre maison si nécessaire.
- Eloignez-vous des torrents lors des orages.
- Ne traversez une zone inondée ni à pied ni en voiture.

Si vous devez quitter votre maison, emportez seulement l'essentiel. Affichez dans un endroit visible un message indiquant où l'on peut vous trouver.

NUMEROS UTILES	Depuis la France, composer le 00.258. puis le N° (00 268 pour le Swaziland)
L'Ambassade	Tél : **21.48.46.00**
Les chancelleries diplomatique et consulaire se situent sur le même site. AVENUE Julius NYERERE, 2361, Maputo	Fax Chancellerie **21.48.46.80** Fax Consulat **21.48.46.90** Permanence consulaire week-ends et jours fériés : **82.30.70.020**
Pompiers	21.32.22.22 ou 21.32.23.34
Police Mozambicaine Maputo (PRM)	**N° URGENCE depuis un poste fixe :** ***800.000.*119** **depuis un portable : 112**
Police diplomatique Av Kim Il Sung 922/930	**21 48 50 93**
Accident Circulation :	**21.32.72.07**

Numéros Police îlot 1 (*)

Esquadra 1 Rua Conselheiro Pedroso n° 43 **21.32.72.06**

Esquadra 2 Av. Julius Nyerere n° 86	**21.48.50.92**
Esquadra 7 Angle Av Zambezia / Barroso	**21.40.70.82**
Esquadra 8 Porto de Maputo	**21.32.72.08**

Numéros Police îlot 2 (*)

Esquadra 3 Av. Mao Tse Tung n° 351	**21.41.75.13**
Esquadra 6 angle Acordos de Lusaka et Marien Ngouabi – Bairro Malhangalene	**21.41.75.16**

Numéros Police îlot 3 (*)

Esquadra 3 Av. Mao Tse Tung n° 351	**21.41.75.13**
Esquadra 4 Av. Kim Il Sung n° 930	**21.48.50.93**
Esquadra 6 angle Acordos de Lusaka et Marien Ngouabi – Bairro Malhangalene	**21.41.75.16**

Numéros Police îlot 4 (*)

Esquadra 3 Av. Mao Tse Tung n° 351	**21.41.75.13**
Esquadra 4 Av. Kim Il Sung n° 930	**21.48.50.93**

Numéros Police Matola

Esquadra 2	**21.78.30.29**
Esquadra 4	**21.74.84.76**
Esquadra 6	**21.70.68.07**
Esquadra 7	**21.70.68.08**

(*) Les délimitations des îlots sont données en dernière page de cette brochure.

Urgences Médicales à Maputo

C'est le centre de référence de l'Ambassade

Instituto do coração (cardiologie) : Avenue Kenneth Kaunda, 1111 :Tél 21.41.63.47

Vous pouvez demander le Docteur Alda, Vilanculos, elle parle Français parfaitement ???

Le seul établissement à avoir un service d'urgence 24H / 24 avec possibilité d'évacuation par voie aérienne.

Trauma Center and well woman clinic
Av. Julius Nyerere n° 2986
Tel : 82 000 1999 - 84 301 0999 - 21.48.50.52.
Urgences : 84.999

Clinica Especial do Hospital Central de Maputo : Avenida Eduardo MONDLANE :
TEL: 21.30.85.40

Clinica Cruz Azul: Avenida Karl Marx, 414 Tél: 21.30.51.51

Clinica 222 : Avenida 24 de Julho, 821 : Tél 21.31.30.00
Swedish Clinic (Clinique suédoise) : Av Julius Nyerere 1128 Tel 21.49.29.22 Urgences : 82.30.02.610 Dr Olle Liungman

Clinica da Sommerchield: Rua Pereira do Lago Tél: 21.49.39.24

Urgences Médicales à Mbabane	**Mbabane clinic** Mkhonubovu Street, Mbabane + 268 404 24 23 Mme Lucie MASUKU (Hospital manager) est française

NB : les frais médicaux sont à la charge des patients.

Urgence réseau routier Maputo / Ressano Garcia	**823.007.110 / 823.034.303**
Dans vos déplacements en Afrique du Sud	**N° urgence + 27 10 111**
Urgences Nelspruit	**+27 0860010111**
Nelspruit Assistance	**+27 0800701701**

Ces références sont données à titre indicatif et ne sauraient engager la responsabilité de l'Ambassade.

Îlots	Quartiers / Province	Chef d'îlot	Adjoint (s)
Maputo1	Central C Alto Mae Polana Cimento	Mme Sophie TEYSSIER 824 519 840 Sophie.teyssier@gmail.com	Mme Florine IBOT-BOUVIER 829351178 ibotbouvier@yahoo.fr
Maputo 2	Polana Cimento "B" Malhangalene "A" Central "A" Alto Mae "A" Matola Punto de Ouro	M.Sylvain HOUTTEVILLE 820 616 390 sybanrouge@yahoo.fr	Mlle Anne-Cécile MANICOM 824 239 858 ceciliamanicom@gmail.com
Maputo 3 (*)	Malhangalene "B" Coop Sommerschield (côté Ambassade de France)	M. Danielle HUILLET 828946490 Danielle.huillet@yahoo.fr	Mme Eva MEIGNEN 84400782 evameig@hotmail.com
Maputo 4 (*)	Sommerschield (côté Résidence de France) Maxaquene A, B, C et D Mafalala	Mme Maggy FRANCILLETTE 823 271 720 823 053 990 maggy@mauwe.co.mz	M. Régis BARLE 823011670 regis.barle@gmail.com
Inhambane	Inhambane	Mme Marie D'AREMBERG* 847479168 mariedarenberg@hotmail.com	
Pemba	Cabo Delgado	Vacant	

Beira	**Sofala**	**Vacant**	
Nampula	**Nampula**	**M. David FLOUR 848 762 460 aladddin2002@yahoo.fr**	
Quelimane	**Zambezia**	**M. François GROSSE 823 174 810 mpm@aquapesca.com**	
Mbabane	**Swaziland**	**Mme Emily MOTU* Directrice de l'Alliance Française de Mbabane +26876960410 director@allianceswazi.org**	

- (*)Le quartier Sommerschield est coupé en deux par l'avenue Kenneth Kaunda

NOTES

(Vous pouvez inscrire ici toute information complémentaire personnelle utile).